

s'occupent d'éducation populaire, de traitement, de réadaptation et de recherche. Parmi ces organismes figurent les Alcooliques anonymes, l'*Alcoholism and Drug Addiction Research Foundation* en Ontario, l'*Alcoholism Foundation* en Colombie-Britannique, l'Office de la prévention et du traitement de l'alcoolisme et des autres toxicomanies au Québec, l'*Alcoholism Foundation* au Manitoba et l'*Alcoholism Research Foundation* en Nouvelle-Écosse. Des programmes de traitement ont été mis sur pied sous l'égide de la *Narcotic Addiction Foundation* en Colombie-Britannique et de l'*Alcoholism and Drug Addiction Research Foundation* en Ontario; ces programmes sont financés surtout par les provinces.

Certaines maladies ou incapacités

5.2.6

Maladies du cœur. En 1974, le nombre de décès au Canada imputables aux maladies du cœur a été de 58,175, soit 259 pour 100,000 personnes. Le taux était plus élevé chez les hommes que chez les femmes (308 contre 210). Chez les hommes de 45 à 64 ans, les maladies du cœur intervenaient pour 40% de tous les décès, les maladies ischémiques du cœur (caractérisées par une réduction de la circulation sanguine dans le muscle cardiaque) ayant causé à elles seules 9,443 des 25,308 décès chez les hommes de ce groupe d'âge en 1974. En 1973, les maladies du cœur ont nécessité 4,129,000 journées d'hospitalisation dans les hôpitaux généraux et spécialisés.

La Fondation canadienne des maladies du cœur, créée en 1955, avait affecté au milieu de 1975, \$41.2 millions à la recherche cardiovasculaire dans les universités et les hôpitaux canadiens; son budget de 1974-75 prévoyait à lui seul \$5.9 millions. Le Conseil de recherches médicales a consacré \$4.5 millions à la recherche cardiovasculaire en 1974-75.

Cancer. Deuxième cause de décès au Canada, le cancer est responsable d'environ un décès sur cinq, surtout chez les personnes d'âge moyen et d'âge avancé. Le taux des décès dus au cancer a augmenté légèrement, passant de 149.7 pour 100,000 habitants en 1973 à 150.4 en 1974. Chez les femmes il est passé de 132.8 en 1973 à 134.4 en 1974, et chez les hommes, de 166.5 en 1973 à 166.3 en 1974.

Statistique Canada, avec le concours de l'Institut national du cancer et des neuf bureaux provinciaux existants d'enregistrement des cas de cancer, a lancé le 1^{er} janvier 1969 un système de déclaration sur l'incidence du cancer au Canada; l'Ontario est la seule province qui ne tienne pas encore de registre. Les provinces participantes font parvenir une simple fiche de déclaration portant les renseignements essentiels concernant le malade et le diagnostic chaque fois qu'un nouveau siège primaire de tumeur maligne est découvert. Les résultats obtenus grâce à ce système pour 1973 figurent aux tableaux 5.14 et 5.15.

Les organismes provinciaux spécialement chargés de la lutte anticancéreuse, qui ordinairement font partie du ministère de la Santé ou forment un institut indépendant, se consacrent au dépistage et au traitement du cancer, à l'éducation populaire, à la formation professionnelle et à la recherche en collaboration avec les services locaux d'hygiène publique, les médecins et les services bénévoles de la Société canadienne du cancer. Bien que les conditions ne soient pas uniformes, les programmes de lutte anticancéreuse offrent dans toutes les provinces une gamme de services gratuits de diagnostic et de traitement aux malades hospitalisés comme aux malades externes. Les prestations d'assurance-hospitalisation dans le cas des malades cancéreux couvrent la radiologie diagnostique, les analyses de laboratoire et la radiothérapie. En Saskatchewan et au Nouveau-Brunswick, les programmes de lutte anticancéreuse prévoient en outre le paiement des services médicaux et chirurgicaux; dans la plupart des autres provinces ces frais sont assumés par les régimes publics d'assurance-maladie.

Tuberculose et maladies respiratoires. D'après Statistique Canada, la statistique de la tuberculose pour 1974 indique des diminutions, dans la plupart des cas, par rapport à 1973: les nouveaux cas actifs étaient au nombre de 3,354, soit 14.9 pour 100,000 habitants, et les cas réactivés, 416, soit 1.9 pour 100,000 habitants. En 1974, le nombre des décès causés par cette maladie était de 330, soit 1.5 pour